

La Ripière

Il s'agit de l'ancien pâturage commun du Séchey, zone dite sauf erreur Le Grand Pâturé, reconverti au début des années septante en un seul alpage.

Ce n'était que la conséquence logique suite à l'abandon de la paysannerie par la plupart des habitants de ce village.

Cet abandon, avec vente de terrains en d'autres lieux à un seul propriétaire, allait donner un autre alpage, situé dans la région des Grands Billards et que l'on retrouvera en d'autres lieux, Le Muguet.

Pour la Ripière, il y eut déjà une sorte de couvert en un premier temps semble-t-il, puis un chalet. M. Vagnières nous donne l'état de cette propriété de la commune du Lieu en 1973.

Signalons encore que cet alpage fut longtemps abergé par Victor Rochat du Séchey qui le délaissa alors que la famille loua le Pré Jentet.

24 La Ripière

Propriétaire	: Commune du Lieu
Exploitant	: Rochat Victor, Le Séchey
Altitude	: 1030 - 1100 m (bâtiment: 1065 m env.)
Surface pâturable épurée	: 19 ha
Charge en 1973	: 12 vaches 4 génisses âgées de 2 à 3 ans 8 génisses âgées de 1 à 2 ans 5 veaux
Provenance du bétail	: troupeau de l'exploitant, sauf 4 grandes génisses et 3 moyennes louées de la commune
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la fromagerie du Séchey

Personnel : l'exploitant vient exécuter la traite et donner les soins au bétail depuis chez lui

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage se trouve entre les villages du Lieu et du Séchey. La route cantonale la longe au sud-est. La délimitation actuelle du pâturage est intervenue à la suite du regroupement parcellaire. Quelques anciennes prairies de fauche ont été englobées dans son périmètre. La partie basse s'étend dans une grande combe ouverte au sud-ouest. Sur le flanc nord-ouest de cette dépression se dresse une côte escarpée entièrement boisée. Au-dessus de la forêt, la déclivité devient moyenne à modérée. Il se forme même quelques replats en direction de La Frasse. Côté Séchey au nord-est, le terrain est assez mouvementé. A l'exception de quelques pentes sur lesquelles la couverture de terre peut se montrer superficielle, le sol atteint une profondeur suffisante et présente une bonne perméabilité. La prairie est propre. Elle produit un bon fourrage. Seules les pentes trop arides donnent quelques mauvaises plantes telles que rhinantes ou genêts sagittés.

Ce pâturage est assez proche du village du Séchey. On y accède par la route de Mouthe depuis laquelle un chemin asphalté pénètre sur l'exploitation.

L'aire de parcours est divisée en deux parcs, ce qui ne permet pas un pacage très intensif. Etant donné la situation assez décentrée du bâtiment, il est difficile de pratiquer un meilleur cloisonnement à partir de celui-ci. L'augmentation du nombre de parcs est à envisager d'une autre manière. Deux citernes, un puit et une source alimentent six abreuvoirs. Trois d'entre eux sont munis de flotteurs et deux doivent être desservis manuellement. Une citerne mobile avec abreuvoir automatique permet d'approvisionner les surfaces trop éloignées des points d'eau. Le bâtiment contient une réserve de foin. Pour la litière, on emploie de la paille. Le fumier qu'on stocke à même le sol près du chalet s'évacue en fin de saison à la machine. Il existe une fosse à purin dont la contenance est de 60'000 l. On se sert de la bossette à pression pour puriner. La fumure chimique comprend 2000 kg de scories Thomas et 700 kg de sel de potasse.

On dispose de la traite mécanique fonctionnant avec moteur à essence.

Bâtiment

Ce chalet-étable a été terminé en 1972. Il s'agit d'une construction en bois sur fondations de maçonnerie. On y trouve un petit logement comprenant une chambre et une cuisine. Une pompe à bras permet d'aspirer l'eau de la citerne à la cuisine. L'éclairage par gaz butane est installé partout. 25 vaches trouvent place dans l'étable double disposée longitudinalement. Chaque rangée est munie de crèches. L'allée centrale est en dur. Elle possède au milieu un caniveau d'écoulement couvert. On a revêtu les couches d'un plancher.

Après l'expérience faite avec les chalets du Plat des Esserts, il est surprenant qu'on n'ait pas songé à doter ce bâtiment d'une pièce supplémentaire dans laquelle il soit possible de mettre les ustensiles ou des aliments pour le bétail.

Améliorations à effectuer

- intensifier la fumure par endroits
- augmenter le nombre des parcs.



Première montée à la Ripière, début des années septante. Famille Victor Rochat du Séchey.



La Ripière en 1970.



Victor Rochat sur le pâturage de la Ripière, avec de superbes bêtes. Montée ou descente.

Le troupeau du village

1930... Il y a encore 10 paysans au village, agriculteurs, (oui... mais parallèlement sertiisseurs, ouvriers d'usine, garde-forestiers, apiculteurs, commerçants, ou encore autre activité secondaire (ou même principale!). Toujours est-il qu'au 1er juin débute encore «l'aventure» du troupeau du village... Chacun des «hameaux» du Lieu bénéficie, – de la part de la «Mère Commune» – d'un pâturage étendu, réservé aux paysans de chaque village: celui des Charbonnières s'étend jusqu'à la gare du Lieu; celui du Séchey monte jusqu'à La Frasse, et celui du Lieu va jusque vers L'Allemagne. Ce pâturage doit permettre au bétail de chaque village un estivage abondant, et l'autoriser surtout à regagner, deux fois par jour, l'étable d'origine pour la traite biquotidienne.

Ce pâturage en commun (et «en commun» depuis quand?) se met en route en mai déjà; chaque village répare et améliore son territoire de pâture par un système peut-être moyenâgeux, mais éprouvé et efficace de corvées: chaque participant fournit un nombre d'heures de travail proportionnel à l'importance numérique du bétail qu'il mettra estiver. Adolescent, j'ai participé à ces «corvées»: maintien et aménagement des clôtures, entretien des puits et bassins, décombrage des pâtures; tout cela effectué dans la bonne humeur et la certitude que ce travail commun en valait la peine. De ces heures de labeur – pas toujours faciles –, je garde un souvenir coloré et, (pourquoi pas!) ému. Clôtures renforcées, buissons rasés, bassins et conduits remis en ordre, on peut y aller: feu vert! On peut lâcher le troupeau!

Doucement, doucement! Tout d'abord, il s'agit d'avoir trouvé un berger, «le berger!» conduire un troupeau de cinquante à huitante bêtes (essentiellement vaches laitières, plus dix à vingt veaux, le garder, le rassembler et le ramener au village deux fois par jour pour la traite; savoir pourquoi «la Rousse» ou «la Baronne» manquent à l'appel (et cela devient vite un problème irritant!), cela suppose beaucoup d'expérience, une certaine sérénité (ou, selon le cas, inconscience...)! Trouver ce berger relève de la quadrature du cercle: on lui demande beaucoup de qualités, mais – en regard – on lui offre un traitement assez mince; on l'aimerait aimable, compréhensif, dévoué, débrouillard... Le choix reste cependant bien limité; qui peut et veut assumer ce travail dans les condi-

tions données? On aura, le plus souvent d'ailleurs, un «bon gaillard» dévoué et ne ménageant pas son effort! «Le berger, est rétribué pour son travail, logé, (bien petitement...), et nourri par les propriétaires du bétail qu'il garde (le «tourneus» l'amène aux repas chez tous les paysans concernés: une vache égale un jour de nourriture à la table du propriétaire...).

Dès six heures du matin, le troupeau regagne le village; pour «rapercher» et amener les bêtes au bon moment, il a fallu que le berger soit à l'œuvre dès quatre heures! La traite effectuée et le déjeuner avalé, il s'agit de remettre en route le troupeau vers ses lieux de pâture. Pour que tous en soient avertis, il faut un signal; la «cornette» déposée de toute éternité dans le corridor de la maison Nicole, retentit vers huit heures sur la place du village. C'est le moment de «lâcher»: du haut vers le bas du village, les paysans libèrent leurs vaches du lien et les joignent au troupeau qui grossit au fur et à mesure que les écuries lâchent leur contingent. Bientôt, ce sera quelque huitante bovins que «Nans, le berger» poussera vers l'Etang, le Crêt-à-Badaud ou la Grande Pâturée, selon ses possibilités du moment. Il va les accompagner, les surveiller, la journée durant pour les regrouper et les ramener au village (traite oblige!) vers les cinq heures. Et, dès sept heures au plus tard, la «cornette» une fois encore appellera les paysans au «lâcher, et le troupeau s'en ira passer la nuit dans «l'enclos». Pauvre berger, qui va rentrer se coucher, recru de fatigue, avec la perspective d'un lever bien matinal...!

Vu de notre «mille neut cent nonante-six», ce mode de pâture paraît bien archaïque... Depuis l'époque (en 65 ans...), il s'est bien modifié. Le «pâturage commun, n'existe plus, ni ses contraintes, ni ses rites... Une époque a pris fin (voici bientôt un quart de siècle!)... Est-ce heureux? Est-ce un progrès?? D'autres nous diront cela, bientôt, dans de savantes études... Le souvenir subsiste de traditions qui perduraient depuis des générations, qui semblaient inamovibles, voire éternelles; cette «éternité» a pris fin; elle n'est plus qu'un souvenir présent dans la mémoire de quelques vieux Combiens attardés dans notre monde.

P-H. Dz

«Cette vie des villages, souvent difficile, était toujours à la mesure des gens, avec des repères partout et d'humbles certitudes. Nous ne pouvions imaginer que tout cela disparaîtrait» (M. Gurgand) «Nous n'irons plus au bois»

FAVJ du 27 juin 1996.



La page tournée, de Paul-Henri Dépraz, Euréka 1996 : C'est le moment du « lâcher » : du haut vers le bas du village, les paysans libèrent leurs vaches du lien et les joignent au troupeau qui grossit au fur et à mesure que les écuries lâchent leur contingent. Bientôt ce sera quelque huitante bovins que le berger poussera sur l'Etang, le Crêt-à-Badaud ou la Grande Pâturée, selon les possibilités du moment.



Le chalet de la Ripière, sur sa petite colline, ne paie vraiment pas trop de mine !
Un promeneur passant par là, dirait volontiers, ce qu'il lui faut, c'est un bon coup de pinceau !

